



ASSOCIATIONS & TERRITOIRES NORMANDIE

Les associations au cœur des Territoires



*FSGT Rue Charles Péguy
76800 Saint-Etienne du Rouvray
tél : 02 35 70 61 70
Mob : 06 80 11 90 89
mail : contact@associations-et-territoires.net
www.associations-et-territoires.net*

Afocal, Alegria, Association Pour L'animation Jeunesse Du Canton De Doudeville, Association De Coopération Culturelle Du Pays Entre Seine et Bray, Association des Centres Sociaux De L'arrondissement de Dieppe, Association Régionale des Œuvres De Vacances de l'Education Nationale, Association Sport et Loisirs 76, Carrefour Rural, Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active, Comité des Médailleurs de La Jeunesse et Des Sports De Seine-Maritime, Ecrit-Sante, Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente, Fédération Régionale Des Maisons De Jeunes Et de la Culture, Maison des Jeunes et de la Culture de la Région d'Elbeuf, Fédération Départementale Des Foyers Ruraux, Fédération Sportive Et Gymnique Du Travail, Les Francas, MJC De Bernay, Office Central De Coopération A L'école, Pupilles De l'Enseignement Public, Réseau Des Maisons Des Jeunes et de la Culture Normandes, Rouen Cité Jeunes, Sciences Action, Scouts et Guides de France, Union Française des Centres de Vacances, Union Régionale Pour l'Habitat des Jeunes

Mutualisons.....	1
Des éléments dediagnostic	2
Des propositions.....	3
Des ressources.....	3

Mutualisons

Nouvelle carte des régions, nouveaux espaces de coopération intercommunale, fusion, absorption, ... l'heure est au rapprochement. Les raisons sont multiples, économies budgétaires, amélioration des services, cohérence territoriale.... Les associations qu'on cite souvent pour leur ouverture aux autres, leur sens de la coopération, leur attachement à la cohésion sociale... semblent naturellement ouvertes à de telles démarches.

Au-delà des discours, les choses ne sont pas si simples. Servir l'intérêt général, n'est pas le propre de toutes les associations. La loi 1901, précise dans son article 1 que l'association regroupe des personnes qui mettent en commun de façon permanente leurs moyens et connaissances. Si l'on se met ensemble, ce peut-être aussi pour ne pas être avec les autres.

Au début d'ailleurs, l'État n'encourageait pas la coopération entre les associations. Les pouvoirs publics craignaient qu'on se serve de cette loi pour renverser la République. Il fallut attendre la fin de la seconde guerre mondiale et les défis posés par la reconstruction du pays, pour voir l'État faire des

associations et en premier lieu de leurs regroupements, des partenaires à part entière. La coopération associative s'est développée, mais au sein de regroupements hiérarchisés nationalement, souvent en concurrence et parfois même en forte opposition.

De ce point de vue, le paysage associatif en France est une originalité. Ailleurs, au sein de l'Union européenne, les réseaux fédératifs sont plutôt rares. Les solidarités se nouent d'abord sur les territoires de proximité s'ouvrant à une transversalité que nous ne connaissons pas ou plutôt pas dans tous les secteurs.

Les domaines associatifs qui se sont notamment développés après les lois de décentralisation de 1983, sont plus ouverts aux coopérations et moins enfermés dans des filières hiérarchiques comme on les connaît dans le sport ou l'animation. Les secteurs de l'insertion, de l'environnement ou du droit des femmes fonctionnent davantage en réseaux.

Inviter les associations à coopérer, à mutualiser leurs ressources demande de la prudence. Il faut savoir respecter l'identité de chacun, ne pas aller trop vite, ne pas se départir du projet fondateur... Les associations sont fragiles. Les bénévoles peuvent du jour au lendemain disparaître si les modalités d'action ne leur conviennent plus.

Des éléments de diagnostic

➤ points forts

Les mouvements d'éducation populaire ont une expérience ancienne de la coopération et de la mutualisation, développée au sein des espaces fédératifs mis en place au sortir de la guerre. Les structures locales (MJC, foyers ruraux, centres sociaux...) animées par les mouvements d'éducation populaire sont souvent des espaces référents pour les autres associations du territoire. Elles maillent le territoire et pourraient à certaines conditions, être des espaces de coopération et de mutualisation. Certaines le sont déjà Elles peuvent être de réelles ruches associatives.

➤ points faibles

La décentralisation amorcée en 1983 a laissé de côté les coopérations associatives fédératives. A quoi bon se fédérer quand c'est au local que se prennent les décisions. Ces trente dernières années le nombre d'associations a crû de manière exponentielle avant récemment, de se stabiliser. Au résultat, les mailles du filet associatif se sont élargies, les projets "individuels" ont souvent pris le pas sur les démarches collectives. Tendance d'autant plus forte que le principe même de la loi 1901 invite les participants à se centrer sur l'objet. A la différence de la plupart des entreprises, les associations ne sont pas "naturellement" tournées vers les autres qu'ils soient sur le même territoire ou ailleurs.

Parfois les pouvoirs publics locaux, à l'image des pères de la 3^{ème} République se satisfont de cet éparpillement qui de fait, affaiblit d'autant l'expression associative.

➤ opportunités

La coopération, est dans l'air du temps. Circuits courts, économie collaborative, économie partagée, ou circulaire... Espaces de coworking, co-voiturage, réseaux sociaux, on ne compte plus les livres, les sites, les colloques qui ventent ces pratiques. Au-delà d'une mode, l'évolution des modes de vie, des formes d'organisation au travail sous-tendent une évolution structurelle sur laquelle les associations pourraient aisément "surfer".

Les associations peuvent activer leurs réseaux, leurs expériences. Les structures qu'elles animent au plan local peuvent facilement devenir des espaces de référence. Il suffit de faire évoluer en ce sens l'animation des projets.

La mise en place des nouveaux territoires au 1er janvier prochain, mais aussi des dispositifs comme les projets éducatifs de territoire ou bien encore les politiques en direction des personnes âgées seront

autant d'opportunités pour que les associations d'éducation populaire affirment leur contribution à la vie des territoires.

De nombreux domaines s'ouvrent aux coopérations associatives: le web, les réseaux sociaux, la mobilité, les bureaux partagés, les projets, les bénévoles, les salariés, les volontaires....

➤ risques

Pour autant, une telle démarche doit être menée prudemment. L'engagement bénévole qui fonde l'engagement associatif est fragile. Il repose sur la bonne volonté, sur les liens affinitaires entre des individus, des équipes. Contraindre à la coopération, ce peut-être le meilleur moyen de faire fuir les bénévoles et au bout du compte fragiliser le tissu associatif. Le risque existera dans les mois à venir que les considérations "gestionnaires" prennent le pas sur l'engagement volontaire, avec au bout du compte une fragilisation du tissu associatif. Les associations sont des entités fragiles dont il faut soigner la pérennité.

Des propositions

➤ créer des espaces de co-working :

Dans le cadre des nouveaux EPCI, développer en appui sur des associations de référence sur le territoire un ou des projets de co-working. Ce peut être aussi l'occasion de se rapprocher d'autres acteurs comme certaines entreprises pour développer de nouveaux espaces de coopération.

➤ emplois

Valoriser l'expérience de plusieurs acteurs de notre réseau en matière de gestion d'emplois partagés, la faire connaître, la partager...

➤ bonnes pratiques

Effectuer un travail de veille sur les expériences et les différents outils collaboratifs à destination des associations.

➤ expérimenter

Accompagner, valoriser des démarches locales sur le thème des projets collaboratifs, des espaces partagés...

Des ressources

➤ Des documents

- mutualiser les compétences : [Mutualisation des competences.pdf](#)
- dans le sport : [La%20mutualisation%20dans%20le%20secteur%20associatif%20sportif.pdf](#)

- la fusion d'associations : [181455 Guide Fusion.pdf](#)
- solidarité financière : [111044 43 45 financement mutualisation \(3\).pdf](#)
- association et coopération : [152727 Guide Cooperer-web.pdf](#)

➤ des liens vers le coworking

- Paris : [coworking](#)
- Angoulême : [la-kabane.fr](#)
- Rouen : [index.html](#)